

[Traduction]

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): La procédure d'arbitrage a priorité sur une commission d'enquête. Puis-je rappeler à l'honorable député que l'intention de s'en remettre à une commission d'enquête ne dépendait pas du recours à l'arbitrage par l'une ou l'autre des parties.

QUÉBEC—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—ON DEMANDE
AU PREMIER MINISTRE S'IL A COMMUNIQUÉ AVEC M.
BOURASSA

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire au premier ministre.

Je voudrais lui demander s'il a eu une conversation téléphonique ou quelque autre communication avec le premier ministre du Québec quant à la situation relative aux ports du Saint-Laurent, ce matin ou hier, et quel en fut l'objet.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la réponse est non.

* * *

LES COALITIONS

L'ENQUÊTE SUR LES PRIX DES ENGRAIS CHIMIQUES

[Traduction]

M. Craig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre de la Consommation et des Corporations fait suite à celle qu'a posée antérieurement le député de Battle River et a trait aux plaintes formulées des agriculteurs au sujet du prix des engrais. Le ministère a-t-il fait une enquête sur le coût comparatif des engrais au Canada et aux États-Unis, et pouvons-nous espérer que le ministre en informera la Chambre?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Je crois avoir dit l'autre jour que je prenais cette question comme préavis. Le sujet est à l'étude.

M. Stewart (Marquette): Le ministre dirait-il à la Chambre si l'enquête a lieu à la demande du ministère fédéral de l'Agriculture?

L'hon. M. Andras: Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

• (1450)

LA SOCIÉTÉ PFIZER ET LE PRIX DE VENTE DU VORLEX—
L'ENQUÊTE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Consommation et des Corporations s'il y a en cours une enquête menée aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au sujet d'une accusation portée contre la société Pfizer pour avoir fixé le prix de vente du Vorlex, produit chimique fabriqué par cette société et utilisé dans la production du tabac?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je me demande s'il s'agit vraiment d'une question supplémentaire, mais la question peut être posée et le ministre peut y répondre; ensuite nous passerons à la question suivante.

[M. Valade.]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois qu'on a l'habitude de ne pas faire part de ces renseignements à la Chambre pendant qu'une enquête est apparemment, ou de fait, en cours.

* * *

L'INDUSTRIE

LES FAILLITES COMMERCIALES—LE MAINTIEN DES
ENTREPRISES EXISTANTES

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que, d'après le récent rapport financier, il y a cette année presque deux fois plus de faillites commerciales que l'année dernière, le gouvernement réoriente-t-il d'une façon ou de l'autre, sa politique, de manière à insister au moins autant sur le maintien des entreprises existantes que sur la création de nouvelles entreprises?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous faisons beaucoup pour la préservation et l'expansion des entreprises existantes. Mon ministère a lui-même mis sur pied toute une série de programmes prévoyant des dépenses d'environ 150 millions de dollars pour venir en aide à l'industrie.

* * *

LES CORPORATIONS

LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES—LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTALE QUANT À L'INSPECTION ET AUX
NORMES

M. Kenneth Robinson (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Est-ce la politique gouvernementale de ne pas soumettre les fabricants d'automobiles comme la Chrysler Corporation of Canada Limited à l'inspection et aux normes gouvernementales?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la question de la sécurité et des normes relatives aux automobiles relève de mon collègue, le ministre des Transports. La question de la qualité du travail protégée par une garantie relève des provinces. Les plaintes relatives à la qualité de la production des fabricants d'automobiles ou de tous autres fabricants sont communiquées à mon ministère. Nous livrons souvent bataille pour les consommateurs, mais nous ne faisons pas directement de telles inspections.

M. Robinson: Monsieur l'Orateur, le ministre assurera-t-il aux consommateurs canadiens que l'on exigera de la Chrysler Corporation of Canada Limited qu'elle adopte des normes élevées de qualité pour ses voitures, et assurera-t-il aussi que la Chrysler Corporation of Canada Limited offrira des sauvegardes et des garanties à l'égard des vices de fabrication ou des réparations mal faites afin que les consommateurs ne soient pas obligés de déboursier des sommes exorbitantes pour des réparations qui ne seraient pas nécessaires si la société avait des normes convenables de contrôle de la qualité?